

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°24.05.35

Présents	21
Pouvoirs	10
Absents Excusés	2

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-
RHONE -
RENOVATION ET
L'EXTENSION DE LA
GENDARMERIE

EXTRAIT DU R
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le
ID : 013-211300157-20241209-24_05_35-DE

S'LO

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 03 décembre

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

POUVOIRS : Corinne LE MEUT à Richard MALLIÉ, Stéphan PIERRACCINI à Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER à François DENIAU, Roger MOSSÉ à Evelyne LOUIS, Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Catherine FOULON à François DENIAU, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

ABSENTS EXCUSÉS : Hervé CAYLA, Julien BOULARD.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

La gendarmerie occupe un bâtiment de la commune. L'état des infrastructures actuelles limite l'efficacité des services rendus et nuit aux conditions de travail des gendarmes. Par ailleurs, l'évolution des besoins en matière de sécurité rend nécessaire une extension des locaux pour répondre à la croissance démographique et aux nouvelles missions confiées à la brigade.

Celui-ci nécessite de lancer des travaux en vue de mettre fin à des défauts d'isolation notamment et de proposer des locaux adaptés aux besoins opérationnels des gendarmes

L'opération comprendra les interventions suivantes :

1. Rénovation des locaux :
 - o Réfection des toitures, des façades et des menuiseries.
 - o Modernisation des installations électriques, du chauffage et de la climatisation pour une meilleure efficacité énergétique.

- o Amélioration des espaces vestiaires

2. Extension de la gendarmerie :

- o Construction d'une nouvelle aile de pour répondre aux besoins croissants en termes d'espaces de travail et de stockage.
- o Aménagement d'une salle polyvalente pour les réunions, les formations et les activités opérationnelles.
- o Mise en conformité des nouveaux locaux pour garantir l'accessibilité à tous.

Le Conseil Départemental peut octroyer une aide dans le cadre du dispositif de subvention dédié à la construction et à l'amélioration des gendarmeries communales

Le coût total du projet est estimé à 900 000 € HT. La commune propose de solliciter le soutien financier du Département dans le cadre des dispositifs d'aide aux infrastructures publiques au taux de 25%, soit un montant de 225 000 €.

Le plan de financement de ces travaux s'établit comme suit :

Conseil Départemental	25 %	225 000 €
Financement Communal	75 %	675 000 €
TOTAL	100 %	900 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 28 novembre 2024,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

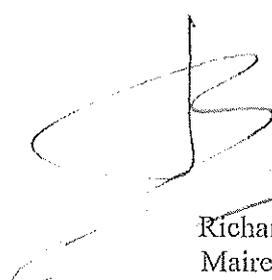
Après avoir délibéré,

A l'Unanimité,

DEMANDE l'aide financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la rénovation et l'extension de la gendarmerie au titre de l'aide à la construction et à l'amélioration des gendarmeries communales – Année 2025.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 17/12/2024
et de la publication le : 17/12/2024



Richard MALLIE,
Maire.